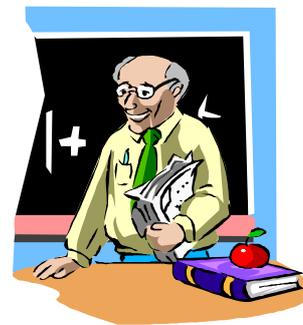


UNE RENTREE CHARGÉE



1) RAPPORT D'ACTIVITE DES SERVICES 2005

Certains indicateurs sont dans le rouge :

- a) les délais moyens de règlement par les comptables publics de 9,35 jours pour un objectif de 9 jours.
- b) Nombre de conventions de services comptable et financier signées (CECF), aucune convention signée pour une convention en objectif.

Pour les délais moyens de règlement, une grosse commune paie plus tard avec une trésorerie zéro ce qui fausse les résultats – une demande à été faite à la Direction Générale de la Comptabilité Publique (DGCP) de ne plus prendre en compte ce type de collectivités.

En ce qui concerne les conventions, il semble que ce soit un problème national.

Dans ce contexte, la Moselle semble jouer la carte de l'honnêteté contrairement à d'autres départements mais de là à en informer la presse locale ça pousse au vice

Dans le cadre de l'amélioration du service rendu à l'utilisateur, des enquêtes « appel mystère » ont été effectuées dans 10 postes comptables afin d'évaluer l'accueil téléphonique.

La Direction interpellée à ce sujet n'a pas pu nous indiquer quelle était la société qui a effectué ce sondage, en tout état de cause c'est une société privée.

Sur les 10 postes concernés, un poste faisait déjà partie de l'échantillonnage précédent afin d'évaluer son évolution.

Une question à été posée en ce qui concerne la remontée des observations : un PV est établi avec toutes les références et un tableau comparatif est joint.

Nous avons évoqué les problèmes de personnel, ce poste n'en a pas.

La question sur l'utilité d'un Chef de Cabinet a également été posée, en effet dans un budget sans cesse en réduction, ne serait-il pas plus judicieux que ce cadre A soit affecté ailleurs ? Surtout que cela permettrait de renforcer les indicateurs déficients par exemple !!

La réponse du TPG est qu'il est surchargé de travail, il ne peut tout gérer, quelqu'un doit l'aider dans sa tâche ou le faire à sa place, mais il y a toujours 62 cadres A dans le département cela ne change pas.

**L'O.R.E. NE SEMBLE S'APPLIQUER QU'AUX POSTES
COMPTABLES ET AUX AUTRES SERVICES DE LA T.G.
MAIS SURTOUT PAS A SA DIRECTION ...**

2) BUDGET DE FONCTIONNEMENT DES SERVICES.

L'outil OVALE qui permet un suivi prévisionnel des dépenses de personnel est régulièrement mis à jour de tous les mouvements de gestion de personnels connus et prévisibles jusqu'au 31/12/2006. Elles sont contrôlées trimestriellement par la Direction Générale Bureau B1 et mises à jour.

Toutefois à la date du 31/08/2006, un déficit est constaté de 662 780 € qui représente moins de 1.65 % du budget, et qui sera abondé par la DGCP.

3) TRAVAUX ET REINSTALLATION DES SERVICES

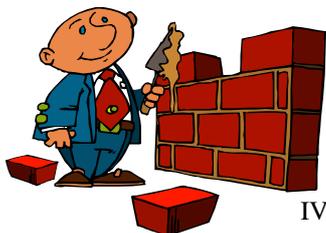
I) Installation du service des domaines :
Celui-ci sera implanté au deuxième étage du nouveau bâtiment La Fayette (location chiffrée à 86.445 euros HT incluant 12 places de parking), 20 agents sont concernés. 6 agents resteront sur leur poste d'affectation à la Cité Administrative. 5 sont provisoirement logés à la TG de Nancy.
Cette installation sera effective après réalisation des travaux d'aménagement.

II) Installation des locaux Syndicaux
Les locaux syndicaux seront désormais rue La Fayette, nous nous sommes inquiétés de l'éloignement de ceux-ci des agents d'une part, et des moyens de fonctionnement d'autre part. (Courrier, tirages, branchements Internet salle de réunion, etc).

III) Implantation des services de la Trésorerie Générale dans les bâtiments Foch et Curel
Le plan de rénovation et d'aménagement des locaux suit la lettre n°281/MAT du 17 août 2006 diffusée par Intra net.

Toutefois, précisions que plusieurs salles de réunion sont prévues

- Salle de réunion RDC Saint-Thiebault
- Salle des Commissions de Curel
- Salle 2^{ème} étage de Curel (ancien bureau de la Comptabilité)
- Salle RDC Foch
- Salle 3^{ème} étage Foch (Service Dépense).
- Salle de réunion La Fayette.



IV) Rénovation de l'immeuble Schuman :

Des travaux d'investissement pour 400.000 € consistent pour l'essentiel à :

Réfection de la cour, rénovation d'éléments de couverture abîmés, nettoyage des façades avec revêtement anti « tag », mise en sécurité incendie, accès handicapés, remplacement des faux (plafonds, eau chaude sanitaires, conformité électrique, divers travaux de peinture).

Ces travaux devraient commencer début 2007

V) Réinstallation de la Trésorerie de Lorquin.

Grâce à l'intervention de services du Trésor, le maire de Lorquin vient de bénéficier d'une subvention pour le financement de la réinstallation de la Trésorerie, deux options sont examinées : l'extension du bâtiment existant ou la construction d'un bâtiment neuf après destruction du bâtiment actuel. (un relogement est prévu).

L'opération est inscrite au programme immobilier 2008.

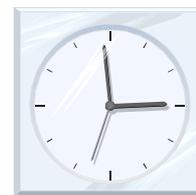
VI) Réinstallation de la Trésorerie de Creutzwald :

Le nouveau poste comptable aura une superficie de 405 m² et des locaux d'archives de 78 m² en sous-sol dans des locaux entièrement rénovés par un promoteur privé et dans une artère principale du centre ville.

Le déménagement est envisagé pour le mois de juillet.

4) MODIFICATION DES HORAIRES D'OUVERTURE DANS TROIS POSTES COMPTABLES :

- I) Trésorerie de Sarreguemines Centre et Campagne
Les nouveaux horaires sont les suivants :
Du lundi au vendredi : 8 H 30 – 11 H 30 et 13 H 00 – 16 H 00
Soit une ouverture hebdomadaire de 30 H.
- II) Trésorerie de Sarreguemines-Municipale
Les nouveaux horaires sont les suivants :
Du lundi au vendredi : 8 H 30 – 12 H et 13 H 30 – 16 H 00
- III) Trésorerie de Fénétrange
Nouveaux horaires adoptés :
Du lundi au jeudi : 8 H 30 – 12 H 00 et 13 H 30 – 16 H 15
Le vendredi matin : 8 H 30 – 11 H 30



5) BILAN DE L'EXPERIMENTATION DES COMPETENCES CROISEES

Selon la direction, 80 % des agents sont satisfaits de la formation effectuée dans les locaux de la DGI. Toutefois un bémol est constaté.
Si la formation et l'immersion ont été un succès, les tâches ne seront effectives que pour la Taxe d'Habitation, ce qui pose un problème pour l'utilisation du logiciel Iiade dont la formation est maintenant lointaine.

3000 demandes de contribuables ont été gérées dont 1000 dans un seul poste qui les a également transmises au CDI.

**TOUTEFOIS L'ACCROISSEMENT DE LA CHARGE DE TRAVAIL N'EST PAS COMPENSEE EN CREATION D'EMPLOIS.:
NOUS CONSTATONS UNE FOIS DE PLUS QU'IL FAUT FAIRE PLUS AVEC MOINS D'AGENTS ET MOINS DE MOYENS DE FONCTIONNEMENT.**

6) BILAN DU DEPLOIEMENT HELIOS

Thionville 3 Frontières n'a pas été basculé en Hélios suite à des rôles multiples, Boulay l'a été en juillet 2006, Metz-Municipale malgré une application « Eau » et un lecteur optique a démarré le 12 septembre dernier. Florange est prévu après le 04/10/2006 ce qui portera le nombre de postes sous Hélios à 8/45.

Programme 2007
Algrange en février
Sierck en mars
Thionville municipale en avril
Montigny Pays messin en mai
Maizières en juin
Bitche et Rorhbach en juillet
Fénétrange en septembre
Phalsbourg et Freyming-Merlebach en octobre
Ars en novembre
Et Creutzwald en fonction du déménagement.

D'autre part les représentants du personnel ont porté à la connaissance de la Direction les inquiétudes des personnels informatiques exploitant l'application à Metz suite au départ d'une grande partie de l'équipe Athos (boite privée ayant emporté le contrat en tant que Facility Management). Les propos du chef du DI se sont voulus rassurants à ce sujet. A suivre ...

RESEAU : ATTENTION DANGER

LE PRESIDENT DU CTPL A PROFITE DE LA FIN DE CETTE LONGUE SEANCE POUR EXPOSER SES INTERROGATIONS QUANT AUX SITUATIONS D'INTERIM EXISTANTES DANS LE DEPARTEMENT. IL SERAIT PARTISAN D'Y METTRE FIN ET VA DANS CE SENS MULTIPLIER LES RENCONTRES AVEC LES ELUS POUR TENTER DE TROUVER DES SOLUTIONS A CES DESAGREMENTS ... IL EST FORT A PARIER, QU'A L'INSTAR DU TGV EST, UN AUTRE TRAIN, CELUI DES FUSIONS-SUPPRESSIONS DE POSTES, NE SE REMETTE RAPIDEMENT SUR LES RAILS EN 2007 DU COTE DE VIGY, VIC SUR SEILLE, SARRALBE ET DELME !

7) QUESTIONS DIVERSES

TICKETS-RESTAURANT : Les vacataires y ont droit dans les mêmes conditions que les agents.

CREDITS D'HEURES : Il est désormais exigé d'être en possession des heures de crédit pour pouvoir poser une ½ journée de récupération. Des précisions ont été demandées à ce sujet à la DGCP.

ZONES NON-FUMEURS : Le président du CTPL désire passer les bâtiments de la Trésorerie Générale zone sans tabac comme les hôpitaux, lycées, collèges, SNCF, Air France.

Votre avis nous intéresse, n'hésitez pas à nous contacter pour nous en faire part.

	Je me syndique au syndicat CGT TRESOR MOSELLE		
NOM :		PRENOM :	
POSTE OU SERVICE :			
GRADE :		ECHELON :	INDICE :
TEMPS PARTIEL :	%		
Fait à :		le :	SIGNATURE :